

## ***Appel à mobilisation le 16 juin Pour une réforme juste et soutenable de la convention d'assurance chômage***

Paris, le 13 juin 2014

**L'UFISC appelle à rejoindre la mobilisation unitaire du 16 juin pour une réforme juste et soutenable de l'assurance chômage, et interpelle le Gouvernement et le Président de la République contre l'agrément de la nouvelle convention UNEDIC.**

En tant que Fédération d'organisations d'employeurs, l'Union participe et soutient activement les propositions de réforme de la convention UNEDIC formulées dans le cadre du comité de suivi, depuis 2003. Leur mise en œuvre permettrait que l'assurance chômage garantisse enfin une plus grande justice sociale.

A quelques jours de la prochaine réunion du Conseil National de l'Emploi, dernière étape pour adopter la convention porteuse de nouvelles injustices, il est impératif que les parties prenantes entendent les revendications des professionnels, travailleurs intermittents et précaires.

A ce titre, nous dénonçons la nomination d'un médiateur qui s'est d'ores et déjà exprimé en faveur de l'agrément. Nous appelons à l'ouverture d'un réel dialogue social, qui aboutisse à l'amélioration urgente de l'assurance chômage, et qui s'appuie notamment sur les propositions formulées par le comité de suivi de l'intermittence. Cette réforme doit garantir la pérennisation et la sécurisation d'un système de solidarité et de mutualisation interprofessionnelle, en particulier pour les plus gravement atteints par le chômage.

**C'est pourquoi l'UFISC et ses organisations membres appellent à rejoindre la mobilisation unitaire du lundi 16 juin, place du Palais Royal – Paris 1<sup>er</sup>, jour de réunion du Conseil National des Professionnels du Spectacle.**

L'UFISC et ses organisations membres,